

Le site du haras national d'Hennebont,
23 hectares en bordure du Blavet à 2 pas du Centre
ville, accueille chaque année environ 50 000 visiteurs.
Il est géré et orchestré depuis le
1^{er} mai 2008 par le
Syndicat Mixte du haras national d'Hennebont.



Au nom du Syndicat Mixte, la Présidente Marie-Paule Le Coroller et le Directeur, Jean-Marc Beaumier, s'associent à l'équipe de la SHN pour souhaiter la bienvenue à tous les participants et une réussite sportive aux compétiteurs dans un site unique aux infrastructures équestres de qualité.

Le Syndicat Mixte composé par le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Morbihan, la Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient (Cap l'Orient) et la ville d'Hennebont a été créé en 2007 et s'est substitué aux Haras nationaux pour la gestion et la coordination générale du site.

Ses activités s'inscrivent dans un but d'intérêt général local afin de satisfaire le plus largement possible les attentes du public et de contribuer au développement du territoire en partenariat avec les Haras nationaux.

Le Syndicat Mixte gère le bâti, entretient les espaces communs et assure la coordination des différents acteurs du site autour de la promotion touristique. Il assure entre autre la coordination des activités et animations organisées sur le site du Haras national, ainsi que la coordination générale de l'utilisation des espaces partagés et des circulations.

Toute notre équipe a fait le maximum pour permettre le déroulement de cette manifestation dans les meilleures conditions et dans un cadre qui soit le plus agréable possible pour les participants et pour les spectateurs. Les 23 hectares du parc de haras ont été préparés et mis en valeur pour vous accueillir au mieux. Nous comptons sur chacun pour respecter ce lieu exceptionnel comme il se doit. Bon séjour sportif sur notre site.